

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 17/08/2021

A LABENNE-OCEAN, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ACHETE L'ANCIEN CENTRE HELIO-MARIN POUR RESTAURER L'ESPACE DUNAIRE.



© Olivier Collin/Cdl 2009

Le Conservatoire du littoral mène une politique foncière pour protéger définitivement les espaces naturels et les paysages de nos rivages. L'établissement public de l'État vient d'acquérir l'ancien centre Hélio-Marine de Labenne avec la contribution financière de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département des Landes et de l'Etat.

Cette acquisition, s'inscrit dans un projet plus vaste de renaturation de l'espace dunaire et d'aménagements pour accueillir et sensibiliser le public.

Le centre Hélio-Marine est désaffecté depuis 2007. Son ancien propriétaire ainsi que les acteurs publics du territoire ont longtemps cherché à y réimplanter une activité économique ou touristique. Mais l'érosion côtière forte dans ce secteur et sa prise en compte dans le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) n'encourage pas les investisseurs privés.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite l'intervention du Conservatoire du littoral dont la mission est de maintenir des espaces naturels, préserver et restaurer leurs qualités écologiques et les rendre accessibles au public.

Depuis 1981, le Conservatoire constitue progressivement un vaste ensemble naturel entre les stations de Capbreton et Labenne. Ce territoire de dunes, de forêts et de zones humides arrière-dunaires recèle une faune et une flore riches et parfois rares.

L'acquisition en 2015 d'une parcelle dunaire mitoyenne de l'ancien centre Hélio-Marine à Labenne a permis de restaurer la chapelle Sainte-Thérèse. Dans la continuité, l'acquisition de l'ancien centre Hélio-Marine va permettre de reconstituer la trame naturelle dunaire et boisée.

Avec la contribution financière de :



Contact :

Nathalie MADRID - Délégation de rivages Aquitaine
Tél : 05 57 81 23 23 – 06 33 74 98 50
Mél : n.madrid@conservatoire-du-littoral.fr